

Et maintenant . . .

Mais la bataille ne fait que commencer car le judoka féminin n'est pas encore sacré discipline olympique. Or, moins le niveau et le réseau de compétition d'un sport conduit loin, moins il reçoit de crédit (\$) de la part de la S.S.Q. Par conséquent, les athlètes féminines du judo jouissent moins de services. En voici quelques exemples:

- au Québec, les femmes de l'équipe nationale s'entraînent aussi intensément que les hommes mais elles n'ont pas encore droit aux services de physiothérapie;
- l'inégalité est flagrante au niveau des entraîneurs provinciaux où les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas toujours couverts pour l'équipe féminine;
- il est également arrivé à quelques reprises que le budget pour les hommes prévoie des survêtements et des judogés pour les membres de l'élite provinciale masculine. Les femmes en furent exemptées. (Serait-ce qu'on les préfère déshabillées?) C'était l'époque où l'élite féminine québécoise n'était pas reconnue par les organismes drapant le sport amateur . . . de cela, il y a à peine deux ans!!!

Mais les "petites inégalités" entre les hommes et les femmes ne tiennent pas seulement du mercantilisme! En effet, le phénomène de l'arbitrage est digne de mention. Avant 1975 les femmes n'étaient pas acceptées en tant qu'arbitres. On prétendait qu'elles n'étaient pas assez "éveillées" pour ce genre de tâche et que les compétiteurs ne les accepteraient pas. "Une femme juger un homme; quelle décadence." Finalement lorsque les femmes furent autorisées à se présenter aux examens d'arbitre (la demande devenant trop forte et pressante), elles devaient démontrer beaucoup plus d'habileté que les hommes pour y réussir.

Mais comment expliquer ces inégalités!

D'une part, le judo est un art martial, une technique de combat importée d'un pays oriental où règne la tradition de l'homme guerrier et de la femme soumise. On ne s'étonnera donc pas d'entendre un des

grands noms du judo au Japon, Isao Inokuwa, champion du monde toutes catégories en 1965, secrétaire du président de la Fédération internationale de judo, déclarer en mars 1981, à la revue Judo: "J'aurais préféré que les femmes s'abstiennent de faire de la compétition . . . pour moi une femme doit être grâce et douceur. (sic) Les femmes ont beau avoir prouvé qu'elles étaient fortes, je persiste personnellement à penser que physiquement comme psychologiquement elles ont peu à y gagner."

On voit à quelles embûches les femmes qui veulent s'adonner à la compétition de haut niveau se heurteront. Les stéréotypes féminins sont loin d'avoir disparu. Evidemment, Inokuwa n'explique pas toute sa pensée en prétendant que les femmes ont peu à gagner. Ne serait-ce pas plutôt les hommes qui ont tout à perdre? La sacro-sainte caste masculine du judo de compétition de haut niveau ne risquerait-elle pas d'être souillée par l'infiltration féminine?

La situation : au Québec

Le budget de la SSQ pour les judokas femmes, représente environ un cinquième de celui des hommes. Mais soyons justes, c'est en proportion au nombre de femmes qui pratiquent la compétition . . . la situation féminine au Québec est à peu près la suivante: les femmes ne reçoivent pas un gros budget parce qu'elles ne participent pas à des compétitions prestigieuses et elles ne participent pas à ces compétitions prestigieuses parce qu'elles n'ont pas le budget pour le faire!

Un autre facteur joue certainement en leur défaveur, c'est-à-dire la faible représentativité au sein des conseils administratifs et exécutifs provinciaux et nationaux.

Pour terminer

Un des principes de base du judo dit: "Prospérité et entraide mutuelle", alors je me demande si "mutuelle" exclut "femme" . . .

Marie-Josée Cloutier, 2e Dan, est étudiante en éducation physique à l'Université de Montréal.

FOU RIRE

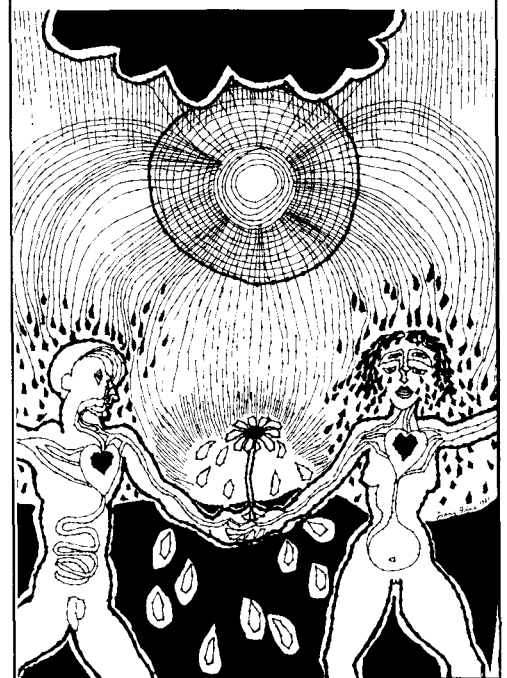
Je commence ma vie
donc je vis
Je recommence ma vie
donc je revis.

Je vis

Je revis

D'un oeil qui pleure
D'un oeil qui rit.

Lisa De Bozy



Diane Fine